



## Faciliter la conciliation des objectifs de développement des énergies renouvelables et de la biodiversité – A01

Judi 13 octobre - 11h00 Amphithéâtre

Échanges inspirants 1h30 150 places

Organisateur : ORÉE Animé par : Sophie MÉNARD, ERM

Intervenants : Laurence MONNOYER SMITH, CNES | Pauline MILLOT, Engie | Sylvie GILLET, OREE  
Alexandre ROESCH, Syndicat des Énergies renouvelables | Robin GOFFAUX, FRB



131 inscrits

### Problématique

Le modèle énergétique actuel, fondé sur les énergies fossiles, n'est pas soutenable. Une transition accélérée vers les énergies renouvelables est nécessaire. Néanmoins, ces énergies renouvelables ne sont pas indépendantes de la biodiversité et peuvent avoir des conséquences variables sur elle. Il est essentiel de développer des énergies durables, compatibles avec la biodiversité. Des experts de haut niveau ont apporté un éclairage sur les démarches de conciliation des objectifs de neutralité carbone (conformément à l'article 1 de la Loi énergie-climat) et de neutralité écologique (conformément à l'objectif zéro perte nette de biodiversité inscrit à l'article L. 110-1 du Code de l'environnement). Ils ont témoigné de bonnes pratiques en termes de planification, de conception puis de réalisation, d'exploitation et de démantèlement des projets d'énergies renouvelables.

## Objectifs

Face au constat alarmant que dresse le récent [rapport de WWF](#) sur la perte de biodiversité, la problématique des énergies renouvelables durables est d'autant plus cruciale et d'actualité. Elle apporte son lot de contradictions : comment concilier la nécessaire rapidité de développement des énergies renouvelables durables et la lente production de connaissances nécessaires à leur déploiement, et ce tout en respectant les diverses obligations envers les parties prenantes tels que les investisseurs ? Une partie de la solution reposerait sur les réseaux d'entreprises qui ont un rôle à jouer en permettant de trouver des points d'accord entre les différentes parties prenantes. Se reporter à la [plateforme ENR durables sur l'éolien terrestre](#).

Si des publications scientifiques montrent les impacts délétères que les énergies renouvelables peuvent avoir sur la biodiversité, elles permettent toutefois de réduire le 3<sup>ème</sup> facteur de pression sur la biodiversité à savoir le changement climatique. À défaut de pouvoir atteindre la solution idéale, les énergies renouvelables s'imposent comme seule alternative à ce jour pour s'engager vers une société plus durable.

Enfin, la responsabilité territoriale se décline sur trois niveaux : international, national et régional. International car 70 % des impacts sur la biodiversité sont liés aux importations. National, car le développement des énergies renouvelables durables fait écho à la question de souveraineté énergétique. Régional car l'intégration des énergies renouvelables durables doit se faire à toutes les échelles du territoire et à toutes les strates politiques ainsi que dans les stratégies d'évitement, de réduction et de compensation des impacts négatifs sur la biodiversité.

### Messages clés

- L'enjeu n'est plus de savoir si nous devons ou non développer les énergies renouvelables mais porte sur l'approche à adopter pour limiter les impacts sur la biodiversité ;
- Les énergies renouvelables impliquent une responsabilité territoriale et politique à toutes les échelles afin de favoriser leur développement ;
- Il y a une difficulté à concilier le besoin de développement rapide des énergies renouvelables, la lente production de connaissances essentielles à leur déploiement et des obligations envers les parties prenantes ;
- Les réseaux d'entreprises ont un rôle clef car ils permettent de trouver des points d'accord dans les échanges avec les parties prenantes.

### Point de consensus

Les énergies renouvelables durables sont incontournables pour mener la transition énergétique, le tout est de limiter leurs impacts sur la biodiversité et de les intégrer à toutes les échelles politiques et territoriales.

## Pistes de solutions

L'atelier a permis de dresser une vision globale sur le sujet des énergies renouvelables durables à travers les points de vue de différents acteurs qui se complètent, de trouver des points d'accord entre ceux-ci et d'aider à trouver un angle d'attaque pour engager des actions concrètes en faveur de la biodiversité. Se reporter à la [plateforme ENR durables sur l'éolien terrestre](#).

## Pépite

Question intéressante portant sur le foncier et le fait que dans les contrats de vente, les impacts sur la biodiversité ne sont pas pris en compte et qu'il n'y a pas de choix de zones d'implantation susceptibles de minimiser l'impact sur la biodiversité (par exemple dans le cadre d'un projet d'éolien terrestre).

"La sincérité n'empêche pas que les choses soient concrètement difficiles sur le terrain. Il convient de concilier les impératifs climat et biodiversité, en faisant évoluer les textes et en préservant les espèces et les ressources. " [Laurence Monnoyer-Smith](#)

"Notre responsabilité et nos actions doivent aller au-delà de la séquence Éviter-Réduire-Compenser pour bien dimensionner nos projets d'énergies renouvelables" [Pauline Millot](#)